

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438 - 00127

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU PRÉSIDENT**

Objet : Rénovation, amélioration et sécurisation des bâtiments communautaires : la pépinière d'entreprises du Parc d'activités de Tournebride à La Chevrolière et le Prieuré de Saint Philbert de Grand Lieu

Les travaux envisagés de rénovation énergétique et de réaménagement du bâtiment de la pépinière d'entreprises s'articuleront en deux tranches sur 2024 et 2025. La première tranche sera consacrée à la rénovation énergétique du bâtiment, afin d'atteindre les 30% d'économie, mais aussi d'améliorer le confort en période estivale et augmenter la sécurisation du site. La deuxième tranche sera dédiée au réaménagement des espaces communs du site et de la salle de réunion.

Concernant la partie sécurisation et pérennisation du Prieuré, sont programmées la réfection de la façade EST avec la restauration des ouvrages en pierre de taille, la réfection de la toiture EST avec la reprise de charpente, la mise en accessibilité de la sortie de l'accueil vers le jardin et les accès aux salles d'exposition.

Le coût prévisionnel de ces travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique est estimé à **439 000 € HT**.

Le financement de ce projet est envisagé avec l'aide de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) de 2024 et du Fonds vert.

Aussi, afin de contribuer au financement de ce projet,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-23 ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 1^{er} février 2022 donnant délégation au Président pour solliciter les aides financières pour les projets envisagés par la Communauté de Communes auprès de l'Etat et des collectivités publiques ou organismes privés,

VU la circulaire préfectorale du 20 septembre 2023 portant sur l'appel à projets pour l'attribution des dotations de soutien à l'investissement des collectivités dont la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) – année 2024 ;

CONSIDERANT l'ensemble du dossier ;

Le Président de Grand Lieu Communauté, DECIDE :

Article 1 : D'ARRETER le montant de l'opération relative à la rénovation, l'amélioration et la sécurisation de la pépinière d'entreprises du Parc d'activités de Tournebride à La Chevrolière et du Prieuré de Saint Philbert de Grand Lieu à **439 000 € HT**.

Article 2 : D'APPROUVER le plan de financement de cette opération qui s'articule comme suit :

| | DEPENSES | RECETTES | TAUX |
|---------------------------|---------------------|---------------------|---------|
| DEPENSES | | | |
| Maîtrise d'œuvre et frais | 55 000.00 € | | |
| Travaux | 384 000.00 € | | |
| | | | |
| RECETTES | | | |
| DETR 2024 | | 153 650.00 € | 35.00 % |
| Fonds vert | | 71 700.00 € | 16.33 % |
| Autofinancement | | 213 650.00 € | 48.67 % |
| TOTAL HT | 439 000.00 € | 439 000.00 € | |

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID : 044-244400438-20231214-DE252-P141223-DE



Article 3 : DE SOLLICITER une aide financière de **153 650 €** au titre de la subvention à la rénovation, l'amélioration et la sécurisation de la pépinière d'entreprises du Parc d'activités de Tournebride à La Chevrolière et du Prieuré de Saint Philbert de Grand Lieu.

Article 4 : Madame la Directrice générale des services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE252-P141223

Publié sur le site internet le : 15/12/23

Fait à La Chevrolière, le 14 décembre 2023

Le Président,

Johann BOBLIN,

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 14/12/2023
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté